

ERG-6510

Stage d'intégration

**Guide de préparation et de
réalisation**

École des sciences de la réadaptation
Programme d'ergothérapie

© Tous droits réservés
Faculté de médecine de l'Université Laval

AVRIL 2023



LES 23 APPRENTISSAGES DU STAGE D'INTÉGRATION

EXPERTISE EN ERGOTHÉRAPIE (E)			
E1	Apprentissage clé	Recadre la demande de services et recueille les informations pertinentes à l'évaluation	p. 6
E2	Apprentissage clé	Choisit les paramètres pertinents à évaluer ou à réévaluer et les outils d'évaluation appropriés	p. 7
E3	Apprentissage clé	Procède à l'évaluation ou à la réévaluation	p. 8
E4	Apprentissage clé	Analyse les résultats d'évaluation	p. 9
E5	Apprentissage clé	Élabore le plan d'intervention, formule des recommandations, donne une opinion professionnelle, collabore à l'élaboration ou l'évaluation d'un projet ou d'un programme	p. 10
E6	Apprentissage clé	Rédige les différents types de rapport qui répondent à la demande de services	p. 12
E7	Apprentissage clé	Présente oralement la démarche ergothérapique	p. 13
E8	Apprentissage clé	Prépare et réalise son intervention; met en œuvre les recommandations	p. 14
E9	Apprentissage clé	Met fin à son implication dans un dossier ou dans un projet	p. 15
E10	Apprentissage clé	Effectue la tenue des dossiers	p. 16
DÉVELOPPEMENT RELATIONNEL (DR)			
DR1	Apprentissage clé	Collabore au travail des différentes équipes	p. 17
DR2	Apprentissage clé	Met en place l'ensemble du continuum relationnel thérapeutique	p. 18
DR3	Apprentissage clé	Utilise des habiletés de communication appropriées au contexte	p. 19
PROFESSIONNALISME (P)			
P1	Apprentissage clé	Discute de son évolution et de la qualité de ses apprentissages	p. 20
P2	Apprentissage clé	Assume ses responsabilités	p. 21
P3	Apprentissage clé	Réalise l'ensemble des tâches attendues dans les délais requis en conformité avec les exigences du milieu	p. 22
P4	Apprentissage clé	Participe à la prévention des incidents/accidents et à la gestion du risque dans l'ensemble de sa pratique	p. 23
P5	Apprentissage clé	Intègre à sa pratique une compréhension de l'ensemble des lois, règlements, orientations des organismes régulateurs qui régissent l'exercice de l'ergothérapie dans ce milieu	p. 24

ÉRUDITION (ER)			
ER1	Apprentissage progressif	Planifie un groupe d'échange de connaissances et une présentation orale dans le cadre d'une activité de type « club de lecture » (AAA)	p. 25
ER2	Apprentissage progressif	Anime un groupe d'échange de connaissances, dans le cadre d'une activité de type « club de lecture » (AAA)	p. 26
ER3	Apprentissage progressif	Fait une présentation orale critique d'un article dans le cadre d'une activité de type « club de lecture » (AAA)	p. 27
GESTION (G)			
G1	Apprentissage progressif	Fait la promotion de l'ergothérapie	p. 28
G2	Apprentissage progressif	Adopte un rôle autre que celui de clinicien	p. 29
ANNEXE			
1	Exemples d'activités effectuées dans le cadre de rôles autres que cliniques		p. 30
2	Activité d'apprentissage autonome (AAA)		p. 31

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Stage d'intégration

Apprentissages à effectuer et compétences à développer

Le Stage d'intégration vise l'acquisition des cinq compétences sur lesquelles le programme d'ergothérapie est construit, soit expertise en ergothérapie (E), développement relationnel (DR), professionnalisme (P), érudition (ER) et gestion (G). Se référer au référentiel de compétences du programme d'ergothérapie, version 2 (2020). Le développement des trois premières compétences a débuté avec les stages du baccalauréat et se poursuivra durant le présent stage.

Le stagiaire doit également développer les deux autres compétences abordées indirectement lors des stages du baccalauréat par la réalisation des activités d'apprentissage autonome (AAA). En effectuant l'AAA du stage d'intégration, le stagiaire s'inspire des intérêts, besoins ou préoccupations d'un groupe d'ergothérapeutes du milieu afin d'orienter ses recherches d'articles, animer une activité de type « club de lecture » et échanger sur les nouvelles connaissances ainsi rapportées dans le milieu de stage. Il est aussi appelé à faire la promotion de l'ergothérapie et à assumer un autre rôle que celui de clinicien.

Le Stage d'intégration comporte donc 23 apprentissages regroupés sous ces cinq grandes compétences. Les 18 apprentissages en lien avec les compétences E, DR et P sont tous des apprentissages clés. **Le stagiaire doit effectuer ces apprentissages de manière satisfaisante (S) ou très satisfaisante (TS) pour réussir son stage.** Les cinq apprentissages regroupés sous les compétences ER et G sont tous des apprentissages progressifs. **Le stagiaire doit effectuer ces apprentissages de manière satisfaisante (S) ou très satisfaisante (TS) pour au moins trois de ceux-ci.**

Aspects pratiques

À tous les stagiaires et enseignants cliniques : il est essentiel de lire en détail le présent document!

La journée de travail d'un stagiaire est de **7,5 heures**, alors que celle d'un ergothérapeute est habituellement de 7 heures, soit 37,5 heures de stage par semaine comparativement à 35 h, s'il s'agit d'un stage à temps complet. Le temps additionnel demandé au stagiaire (2,5 h/sem) lui indique **qu'il est normal, voire attendu, qu'il effectue du travail personnel pour réussir son stage.** Ce temps sera utilisé par le stagiaire pour réaliser l'AAA de type « club de lecture », pour préparer ses diverses interventions ou pour compléter le travail attendu. Par ailleurs, il n'est pas anormal que le stagiaire ait à compléter certaines tâches de préparation, lecture ou rédaction en dehors des heures de stage.

Les balises de temps qui sont données dans le présent document font référence à un stage à temps complet. Si une activité doit être réalisée à la cinquième semaine du stage à temps complet, il faut comprendre qu'elle devra être réalisée entre le jour 21 et le jour 25 d'un stage à temps partiel.

Évolution du stagiaire en cours de stage

L'intégration dans le milieu de même que l'atteinte d'un niveau optimal d'autonomie, de qualité et d'efficacité **s'effectueront graduellement durant la première moitié du stage.** Il est prévu que le stagiaire assume graduellement la charge de travail d'un ergothérapeute pour atteindre **60 % de cette charge à la mi-stage. Durant la seconde moitié du stage, le stagiaire devrait être en mesure d'en assumer 80 %, incluant la prise en charge de clients, de dossiers et l'intégration d'un autre rôle que celui de clinicien.** Peu importe sa rapidité d'intégration dans votre milieu, les proportions de 60 % et 80 % sont des cibles à atteindre.

Supervision à intensité décroissante

Au fil du temps, le stagiaire nécessitera de moins en moins de **supervision directe.** Avant la mi-stage, il développera suffisamment d'autonomie et d'assurance pour prendre en charge une partie de la clientèle et ainsi dégager l'enseignant clinique qui agira alors en mode de **supervision indirecte.** La seconde partie du stage sera l'occasion de lui laisser prendre sa place et développer son style de pratique, comme s'il était un nouvel ergothérapeute. **En tout**

temps, le stagiaire doit toutefois pouvoir contacter l'enseignant clinique ou un autre ergothérapeute, en personne, par téléphone ou par d'autres moyens technologiques, afin de recevoir au besoin validation, information, soutien ou aide (**supervision minimale à distance**).

Il faut bénéficier de la présence du stagiaire dans le milieu pour vous dégager de certains dossiers (clients ou projets) et en élaborer de nouveaux en déléguant ces dossiers au stagiaire. Le stage long (60 jours) est conçu pour que le stagiaire puisse faire un **suivi longitudinal des clients et des dossiers ainsi que pour prendre connaissance et vivre l'ensemble des tâches et des rôles des ergothérapeutes** dans un milieu de travail. Il est également conçu pour **permettre aux enseignants cliniques de récolter (apport du stagiaire à partir de la mi-stage ou plus tôt) ce qu'ils ont semé dans les premières semaines du stage**.

Innovation

Dans un milieu de stage qui accueille régulièrement des étudiants, le stagiaire peut se voir confier des responsabilités, des tâches ou des rôles jamais attribués à un stagiaire auparavant. Il peut également donner des recommandations, une opinion professionnelle, réaliser un projet de stage de plus ou moins grande envergure. Ce ne sont là que quelques exemples de ce qu'un ergothérapeute est appelé à réaliser dans la cadre de sa pratique quotidienne et qu'un stagiaire peut aussi faire. Les stagiaires sont formés pour assumer un ensemble de rôles cliniques et non cliniques.

Ainsi, le temps de stage peut être organisé de différentes façons, toujours en ayant en tête que le stagiaire assumera 80 % de la tâche d'un ergothérapeute durant la seconde partie du stage. Si le stagiaire s'implique dans le développement d'un projet qui exige 30 % de son temps de stage, il sera normal qu'il intervienne auprès d'un nombre de clients équivalant à 50 % de la charge de travail d'un ergothérapeute.

Le stagiaire intègre le rôle d'enseignant clinique

Avant le Stage d'intégration, les étudiants auront participé à une formation visant le développement des compétences de base en enseignement clinique : *Les principes de base de supervision en réadaptation* et *Transmettre une rétroaction qui favorise l'apprentissage*. **Il est souhaitable que les stagiaires puissent effectuer des tâches d'enseignement clinique auprès des stagiaires de baccalauréat (co-responsable d'un stage d'introduction ou préparation d'un stage Processus ergothérapique 1), auprès d'autres stagiaires en ergothérapie (accueil d'un autre étudiant en Stage d'intégration qui lui succéderait) ou auprès de stagiaires d'autres professions.**

Les étudiants qui feront leur stage à l'automne auront à participer à une **entrevue avec une ou deux équipes d'étudiants de 1^{re} année**. Afin d'atteindre des apprentissages liés au cours *Profession ergothérapie*, les stagiaires de maîtrise auront 2 périodes d'entrevue entre la fin septembre et la fin octobre. Bien qu'ils doivent assumer complètement cette activité, il est possible qu'ils vous sollicitent pour certains aspects, surtout si la première entrevue a lieu dans les premières semaines de leur stage. Ces entrevues pourraient être évaluées dans l'actualisation d'un autre rôle que celui de clinicien.

Évitez la complexité

Plusieurs nouvelles opportunités d'apprentissage sont prévues pour l'étudiant durant ce stage : faire la promotion de l'ergothérapie, assumer un autre rôle que celui de clinicien, effectuer de l'enseignement clinique si l'occasion se présente, etc. Il n'est cependant pas nécessaire que toutes ces activités soient effectuées en investissant autant de temps dans l'une que dans l'autre. Si le stagiaire collabore à la préparation d'une activité de promotion de l'ergothérapie d'envergure, il prendra moins de temps et d'énergie pour assumer d'autres rôles. Proposez ou prévoyez ensemble des activités simples et réalisables compte tenu du temps disponible. Idéalement, ces activités seront inscrites dans le **contrat d'apprentissage** signé dans les premiers jours du stage. Cependant, le stagiaire pourra lui-même cibler les opportunités d'apprentissage qu'il observe dans le milieu et proposer son implication. Dans un cas semblable, le contrat d'apprentissage doit être ajusté.

Expertise en ergothérapie (E)

Apprentissage clé

E1 Recadre la demande de services et recueille les informations pertinentes à l'évaluation

Explication

Le stagiaire reformule la demande de services dans un vocabulaire propre à l'ergothérapie et en précise le motif. La demande de services est en lien avec le rôle attendu de l'ergothérapeute dans son milieu, que ce soit pour une intervention auprès d'un client (nouveaux clients ou clients déjà actifs), d'un groupe, d'une clientèle ou pour un avis professionnel concernant une situation ou un objet. Le stagiaire recueille les informations inhérentes à la demande de services.

Responsabilités du stagiaire

- Je comprends les critères d'admissibilité et de priorité du milieu.
- Je comprends le type de services offerts dans le milieu.
- Je consulte la liste des abréviations acceptées dans le milieu, s'il y a lieu.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Expliquer au stagiaire le processus de référence des clients dans le milieu et la façon d'effectuer une collecte de données.
- Expliquer les raisons motivant le choix des critères d'admissibilité et de priorité.
- Attribuer la responsabilité de clients et de dossiers dès la première semaine de stage.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Prend l'initiative de consulter différentes sources d'informations (dossiers, autres intervenants, aidants, famille, etc.) pour obtenir l'information pertinente.
- Fait des démarches, au besoin, pour obtenir des informations complémentaires de la part des partenaires d'autres milieux.
- Rédige la note d'ouverture du dossier, incluant l'entrée en matière.
- Circonscrib le motif de référence en ergothérapie.
- Met les limites à l'offre de services en fonction des critères établis dans le milieu.

E2 Choisit les paramètres pertinents à évaluer ou à réévaluer et les outils d'évaluation appropriés**Explication**

Le stagiaire doit planifier l'évaluation. Le choix des paramètres à évaluer exige du stagiaire un raisonnement clinique articulé. Il choisit les paramètres en fonction de la demande de services. Par la suite, il sélectionne les outils d'évaluation qu'il juge pertinents. Au fur et à mesure que le stagiaire démontre que son raisonnement clinique est approprié et que ses choix sont justifiés, la validation auprès de l'enseignant clinique devient de moins en moins nécessaire.

Responsabilités du stagiaire

- Je prends connaissance des différentes évaluations disponibles dans le milieu.
- Je structure ma démarche en me préparant par écrit, au besoin.
- J'échange avec les autres intervenants au dossier.
- Je valide mes choix auprès de l'enseignant clinique, surtout en début de stage.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- S'assurer que le stagiaire tient compte des possibilités et des contraintes du milieu pour ajuster l'idéal théorique à la réalité du milieu.
- Fournir la rétroaction nécessaire dès que possible, particulièrement en début de stage, pour permettre au stagiaire d'améliorer son raisonnement clinique.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Démonstre une autonomie dans ses choix par un raisonnement clinique adéquat.
- Choisit le modèle de pratique et les schèmes de référence.
- Choisit les paramètres à évaluer en tenant compte, notamment :
 - Du motif de référence en ergothérapie;
 - Des attentes et besoins du client;
 - Des possibilités et des contraintes du milieu;
 - Des rôles des autres membres de l'équipe et des partenaires externes.
- Choisit les méthodes et outils d'évaluation pertinents, dans le contexte.

E3 Procède à l'évaluation ou à la réévaluation**Explication**

Diriger une séance d'évaluation comporte deux aspects qui sont étroitement liés : relationnel et instrumental. En lien avec l'aspect instrumental, il est essentiel que le stagiaire se prépare concrètement à la situation d'évaluation. Peu importe la fréquence d'utilisation des évaluations, le stagiaire devra se familiariser avec le contenu et la méthode de ces évaluations afin d'être en mesure de les utiliser de façon appropriée.

À cette étape de sa formation, le stagiaire effectue avec aisance l'évaluation tout en étant centré sur le client et en tenant compte de l'environnement. Selon le milieu, le stagiaire évalue des nouveaux clients, réévalue ses clients ou des clients déjà actifs dans le milieu. Il peut également évaluer des problématiques liées à une situation ou à un objet pour lesquelles il est appelé à donner une opinion professionnelle.

Responsabilités du stagiaire

- Je pratique les évaluations qui nécessitent un apprentissage avant leur réalisation.
- Je prends les initiatives nécessaires pour :
 - Faire valider ma préparation;
 - Gérer les situations d'évaluation;
 - Faire état du déroulement de l'évaluation;
- J'établis une bonne collaboration en vue d'un travail d'équipe efficace, s'il s'agit d'une évaluation conjointe.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Informer le stagiaire des habitudes du milieu (réservation des salles, du matériel, évaluation conjointe, etc.).
- Permettre au stagiaire d'évaluer de façon autonome, tôt dans le déroulement du stage.
- Procéder par supervision indirecte, tôt dans le déroulement du stage :
 - Valider la préparation du stagiaire, avant l'évaluation;
 - Demander au stagiaire de rapporter les faits et ses questionnements, après l'évaluation.
- Permettre au stagiaire d'observer des situations d'évaluation nouvelles ou plus complexes, occasionnellement durant le stage.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Obtient le consentement du client.
- Arrive bien préparé pour la réalisation de l'évaluation (aspect instrumental).
- Choisit un environnement approprié ou adapte l'environnement disponible.
- Est autonome pour réaliser les évaluations.
- S'ajuste en fonction des réactions, des propos du client et de la présence des proches.
- Donne une synthèse rapide (appréciation globale) des résultats de l'évaluation au client et aux proches et explique brièvement les prochaines étapes.

E4 Analyse les résultats d'évaluation

Explication

Le raisonnement clinique est un processus important qui contribue à une analyse juste et pertinente. Le stagiaire donne l'accès à son enseignant clinique à son raisonnement en discutant avec lui. L'analyse porte sur les différentes situations d'évaluation qu'il a effectuées, ainsi que sur la globalité de la situation. Au fur et à mesure que le stagiaire démontre que son raisonnement clinique est approprié et qu'il tient compte de l'ensemble des facteurs à considérer, la discussion devient de moins en moins nécessaire.

Le raisonnement clinique qui supporte l'analyse des résultats est l'apprentissage évalué ici. L'évaluation de la qualité de la rédaction sera faite dans l'apprentissage E6.

Responsabilités du stagiaire

- Je valide mon interprétation des résultats des différentes évaluations, surtout en début de stage.
- Je considère l'ensemble des résultats obtenus, pour faire une analyse complète qui tient compte de la globalité de la situation (je rédige, au besoin, une carte conceptuelle qui illustre mon analyse).
- Je discute avec l'enseignant clinique afin de bonifier mon raisonnement clinique.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Permettre au stagiaire de consulter des exemples d'analyse.
- Favoriser les échanges à propos de vos raisonnements cliniques respectifs.
- Donner de la rétroaction sur son analyse dès que possible, pour permettre au stagiaire d'y apporter les modifications nécessaires.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Interprète correctement les données brutes d'évaluation.
- Discute de l'analyse des résultats des différentes situations d'évaluation en démontrant un raisonnement clinique global et cohérent.
- Tient compte des évaluations/interventions/recommandations des autres professionnels, s'il y a lieu.
- Met en évidence le lien entre les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les facteurs personnels du client qui limitent la participation occupationnelle de celui-ci.
- Suggère, lorsque nécessaire, d'autres évaluations et l'implication d'autres intervenants.
- Décrit les limites et les possibilités de l'ergothérapie, en fonction des problèmes soulevés et du contexte.

E5 Élabore le plan d'intervention / formule des recommandations / donne une opinion professionnelle / collabore à l'élaboration ou l'évaluation d'un projet ou d'un programme.

Explication

Le stagiaire acquiert de l'aisance dans l'élaboration du plan d'intervention et la formulation de recommandations, au fur et à mesure du déroulement du stage. S'il lui est demandé de donner une opinion professionnelle ou d'élaborer un projet ou un programme, il est probable que le stagiaire ait eu peu d'opportunités de développer ce type de compétences dans les stages précédents; ainsi, au début du stage, il aura besoin de faire valider ses idées et ses décisions et d'en discuter avec l'enseignant clinique avant de procéder. Par la suite, l'enseignant clinique agira surtout comme accompagnateur et comme guide.

Responsabilités du stagiaire

- Je lis plusieurs exemples de rapports qui présentent différents types de démarches possibles.
- Je valide mon raisonnement clinique, surtout en début de stage.
- Je discute avec l'enseignant clinique afin de bonifier mon raisonnement clinique.
- Je me base sur les données probantes pour élaborer mon plan d'intervention, mes recommandations ou mon opinion professionnelle.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Guider le stagiaire dans le type de démarche à effectuer, surtout s'il n'a pas encore eu la possibilité de l'expérimenter (ex : opinion professionnelle, élaboration de programme, collaboration à un projet).
- Favoriser les échanges à propos de vos raisonnements cliniques respectifs.
- Permettre au stagiaire de consulter divers exemples de rapports présentant différents types de démarche, si possible.
- Donner de la rétroaction dès que possible.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

S'il s'agit d'un plan d'intervention :

- Énonce les objectifs généraux et spécifiques en lien avec l'analyse des résultats de l'évaluation.
- Met les objectifs spécifiques en ordre de priorité.
- Cible les modalités, en lien avec les objectifs.
- S'assure que les modalités sont applicables dans le milieu de stage.
- Détermine s'il y a besoin de personnel non-ergothérapeute pour la réalisation de certaines modalités.
- Tient compte de l'apport des autres intervenants et des objectifs de l'équipe.

S'il s'agit de recommandations :

- Énonce toutes les recommandations en lien avec l'analyse des résultats de l'évaluation.
- Tient compte des forces et des limites du client et des possibilités de son milieu.
- Tient compte de la mission du milieu et des possibilités organisationnelles.

S'il s'agit d'une opinion professionnelle :

- Énonce les différents arguments qui appuient son opinion professionnelle.

S'il s'agit d'une collaboration à l'élaboration ou l'évaluation d'un projet ou d'un programme :

- Présente une bonne compréhension du contexte d'élaboration du projet ou du programme.
- Cible les besoins qui requièrent une action.
- Prévoit tous les aspects de son projet (ressources, calendrier, alternatives, plan de suivi et d'évaluation, etc.).

E6 Rédige les différents types de rapports qui répondent à la demande de services

Explication

Le stagiaire rédige des rapports complets en lien avec le modèle de pratique utilisé dans le milieu. Les rapports respectent le cadre légal et normatif de la tenue des dossiers de l'OEQ¹. En plus de l'analyse des résultats, les rapports incluent le plan d'intervention, les recommandations ou l'opinion professionnelle. Au fur et à mesure du déroulement du stage, le stagiaire développe son aisance à rédiger les rapports.

Dans les milieux où les ergothérapeutes assument des responsabilités qui exigent d'autres types de rapports (émission d'une opinion professionnelle, élaboration d'un projet ou d'un programme, etc.), le stagiaire développe ses habiletés de rédaction dans ces contextes.

L'évaluation de la qualité du français sera faite dans l'apprentissage P2.

L'évaluation du respect des délais sera faite dans l'apprentissage P3.

Responsabilités du stagiaire

- Je lis plusieurs exemples de rapports pour m'approprier le contenu et la forme ainsi que pour constater la qualité attendue des rapports à rédiger, dans ce milieu.
- Je me réfère aux canevas de rapports utilisés dans le milieu.
- Je me corrige avant de fournir une version préliminaire et la version finale des rapports.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Fournir des exemples et des canevas de rapports.
- Donner de la rétroaction le plus tôt possible sur la version préliminaire des rapports.
- Permettre le développement du style d'écriture du stagiaire, en autant que la structure et le contenu soient cohérents avec les exigences du milieu.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Fournit un rapport de qualité, clair et concis.
- Fournit une seule version préliminaire du rapport et sa version finale.
- Utilise le vocabulaire et la structure appropriés au contexte et au modèle de pratique.
- Formule des objectifs fonctionnels, réalistes, observables, mesurables, centrés sur le client, avec échéanciers / formule des recommandations réalistes en lien avec la demande de services ou une opinion professionnelle justifiée.

¹ Lorsque le stage se tient à l'extérieur de la province de Québec, le stagiaire se réfère aux directives des organismes régulateurs de la province ou du pays où se déroule le stage.

E7 Présente oralement la démarche ergothérapique

Explication

Le stagiaire présente aux interlocuteurs concernés (le client, son représentant, ses proches, les membres de l'équipe ou le référent), la démarche ergothérapique qu'il a élaborée en lien avec la demande de services : résultats de l'évaluation, plan d'intervention, recommandations, opinion professionnelle, projet ou programme auquel il a collaboré. Les opportunités de présentation prendront différentes formes en fonction de la demande de services et du contexte du milieu.

Responsabilités du stagiaire

- J'identifie les éléments pertinents à partager lors de la présentation selon l'interlocuteur, l'auditoire.
- Je fais ressortir les éléments propres à l'ergothérapie.
- Je planifie le moment de la présentation et j'informe les personnes concernées. Je prends rendez-vous, s'il y a lieu.
- Je valide avec l'enseignant clinique les éléments à présenter, surtout en début de stage.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Discuter avec le stagiaire des étapes de préparation et de présentation, surtout en début de stage.
- Informer le stagiaire de la procédure de présentation en équipe (membres présents, ordre de présentation, temps alloué, présence ou non de la famille/client/représentant du client/référent).

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Prend sa place en temps opportun et de façon appropriée.
- Présente l'information pertinente, selon les interlocuteurs auxquels il s'adresse.
- Utilise un langage adapté à ses interlocuteurs.
- Écoute activement l'opinion des interlocuteurs.
- Émet ses commentaires et apporte des réponses tout en adoptant une attitude professionnelle.
- S'ajuste aux réactions des interlocuteurs.
- Fait valoir, avec tact, l'importance et la pertinence des objectifs et des moyens proposés, devant l'hésitation ou le refus des interlocuteurs.

E8 Prépare et réalise son intervention / met en œuvre les recommandations**Explication**

Le stagiaire choisit les modalités spécifiques (directes et indirectes) ainsi que les caractéristiques de la situation d'intervention (lieu, durée, moment, type de consignes, etc.) en préparation pour la prochaine séance (traitement, thérapie, visite à domicile, rencontre, animation de groupe, etc.). Selon la situation, il met en place les recommandations. Le stagiaire intervient auprès du client ou de son représentant, de ses proches, de la clientèle selon les modalités établies. Dans le cas de l'élaboration d'un projet ou d'un programme, il planifie et réalise les différentes étapes. S'il donne une opinion professionnelle, il formule la conduite suggérée.

Responsabilités du stagiaire

- Je me prépare adéquatement aux rencontres (matériel, salle, familiarisation avec les modalités, structure de la rencontre, implication du personnel non-ergothérapeute, etc.).
- Je planifie la gradation et l'adaptation des modalités.
- Je prévois des alternatives, en cas d'imprévus.
- Je planifie toutes les activités indirectes nécessaires à la poursuite de la démarche, autant dans le milieu de stage qu'auprès des partenaires externes.
- J'amorce la discussion avec l'enseignant clinique, surtout en début de stage, à propos :
 - De mes décisions, avant d'entreprendre les interventions ou les démarches;
 - De mes observations, après l'intervention.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Discuter avec le stagiaire, surtout en début de stage à propos :
 - De sa préparation;
 - De ses décisions en lien avec la poursuite de sa démarche;
 - Du déroulement de l'intervention;
 - Des alternatives en cas d'imprévus.
- Accompagner le stagiaire dans sa préparation lors des situations plus complexes.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Est autonome durant les interventions :
 - Explique les modalités;
 - S'ajuste au cours de l'intervention (attitude, intensité, imprévu, etc.);
 - S'adapte ou agit sur l'environnement durant l'intervention;
 - Suscite la participation active du client et des proches;
 - Fournit de la rétroaction au client et aux proches;
 - Conclut la séance;
 - Autres (selon le contexte du milieu).
 - Effectue toutes les activités indirectes, autant dans le milieu de stage qu'auprès des partenaires externes.
 - Est autonome dans la mise en place des recommandations.
- S'il s'agit de l'élaboration ou l'évaluation d'un projet ou d'un programme :
- Mobilise les ressources adéquatement et au moment opportun, y compris le personnel non-ergothérapeute.
 - S'assure de la collaboration des personnes-clés; établit des relations satisfaisantes avec elles.
 - Réalise les actions planifiées et apporte les ajustements nécessaires, en cours de réalisation.
 - Mène le projet jusqu'à l'étape prévue.

E 9 Met fin à son implication dans un dossier ou dans un projet

Explication

Lorsque le stagiaire décide de mettre fin à son implication, il doit lui-même en établir la pertinence. De plus, il doit prévoir les conditions de la cessation et en assurer le suivi. Lorsque la décision est prise par d'autres personnes, il met en place les conditions optimales pour finaliser ses interventions ou pour assurer la continuité des services offerts à l'extérieur du milieu, si nécessaire. Il doit aussi prévoir les conditions de la reprise de son implication, s'il s'agit d'un arrêt temporaire. Au départ du stagiaire en fin de stage, celui-ci doit assurer le transfert de ses dossiers.

Responsabilités du stagiaire

- Je prends connaissance des raisons qui motivent l'arrêt des interventions dans d'autres dossiers.
- Je valide auprès de l'enseignant clinique le raisonnement clinique qui m'amène à mettre fin à mon implication dans un dossier, surtout en début de stage.
- Je me prépare à transmettre l'information quant à l'arrêt des interventions (expliquer les raisons, prévoir la façon).

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Informer le stagiaire des raisons qui peuvent motiver l'arrêt des interventions.
- Permettre, si possible, au stagiaire d'observer une situation de fin d'intervention.
- Discuter avec le stagiaire du raisonnement clinique l'ayant mené à cette décision.
- Questionner le stagiaire pour s'assurer du transfert des dossiers, dans la dernière semaine du stage.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Base sa décision sur les facteurs pertinents :
 - Atteinte des objectifs;
 - Condition du client; collaboration du client; décision ou choix du client;
 - Contexte du milieu;
 - Opinion des autres intervenants;
 - Autres éléments pouvant modifier la pertinence de l'arrêt de son implication.
- Annonce l'arrêt de son implication au client et aux personnes concernées; en explique les raisons, de façon claire et adaptée :
 - Détermine le moment et le lieu appropriés;
 - S'assure de la compréhension du client;
 - Avise le client de la suite des événements, s'il y a lieu;
 - Procède au transfert des dossiers et en informe l'enseignant clinique.

E10 Effectue la tenue des dossiers**Explication**

Le stagiaire effectue la tenue des dossiers selon le « Cadre légal et normatif de la tenue des dossiers en ergothérapie » de l'OEQ et les politiques et procédures de l'établissement. À la suite de la rédaction du rapport et de l'élaboration du plan d'intervention (s'il y a lieu), le stagiaire rend compte de la poursuite de la démarche ergothérapique et prépare tous les documents nécessaires à la prestation de services ou à l'émission d'une opinion professionnelle justifiée. Le stagiaire tient compte de l'évolution du client et consigne au dossier toute modification au plan d'intervention.

S'il s'agit de l'élaboration d'un projet, la tenue de dossier doit répondre à des critères établis par l'enseignant clinique, en collaboration avec le stagiaire, au début du projet.

Responsabilités du stagiaire

- Je questionne l'enseignant clinique en rapport avec les procédures de tenue de dossier de l'établissement, en début de stage.
- Je prends connaissance du « Cadre légal et normatif de la tenue des dossiers en ergothérapie » de l'OEQ.
- Je fais valider le contenu des écritures au dossier et de tout autre document par l'enseignant clinique.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Offrir la rétroaction à propos des écritures au dossier et de tout autre document, dès que possible.
- Répondre aux questions du stagiaire par rapport à la tenue des dossiers de l'établissement et à la rédaction des notes au dossier (contenu des notes, fréquence, délai, choix des documents à y déposer, etc.).
- Faire preuve de souplesse quant au style d'écriture du stagiaire, tout en maintenant la rigueur et la synthèse nécessaires.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Rédige systématiquement toutes les écritures requises au dossier.
- Rédige les notes de sorte qu'à partir de la mi-stage, l'écriture s'effectue directement au dossier.
- Informe l'enseignant clinique pour qu'il contresigne les écritures au dossier.
- Utilise le vocabulaire approprié au contexte et au modèle de pratique.
- Rédige les notes de manière structurée, avec clarté et synthèse.
- Sélectionne et dépose les éléments pertinents à intégrer au dossier.
- Modifie le plan d'intervention, si nécessaire, et apporte les justifications appropriées.

DR1 Collabore au travail des différentes équipes

Explication

Le stagiaire s'intègre rapidement au sein des équipes qui l'accueillent en stage (ergothérapeutes, stagiaires, divers intervenants d'un programme dans l'établissement, partenaires intersectoriels, etc.). Il observe et analyse la dynamique des différentes équipes avec lesquelles il intervient et y prend sa place avec souplesse et diplomatie. Il prend l'initiative de discuter avec l'enseignant clinique (ou d'autres membres des équipes) des moyens qu'il doit prendre pour relever les défis du travail interprofessionnel. Il situe clairement son rôle et celui des autres intervenants. Il démontre une identité professionnelle solide. Il apporte ses idées et ses suggestions pour améliorer le travail d'équipe tout en demeurant centré sur le client (la clientèle, la population à desservir). Les différentes équipes l'intègrent comme un de leur membre.

Responsabilités du stagiaire

- Je m'intègre rapidement au sein des différentes équipes.
- Je comprends le fonctionnement et la dynamique des équipes.
- Je respecte la répartition des tâches entre les membres de l'équipe ou entre les différentes équipes.
- J'apporte mes idées et mes suggestions pour améliorer le travail d'équipe tout en restant centré sur le client.
- Je suis ouvert aux idées et suggestions des autres membres de l'équipe.
- Je bénéficie de l'apport des autres stagiaires, s'il y a lieu.
- J'initie toute collaboration intra et interprofessionnelle qui pourrait être bénéfique à la clientèle ou aux projets en cours.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Expliquer le fonctionnement et la dynamique des équipes.
- Encourager l'autonomie et les initiatives de collaboration intra et interprofessionnelle du stagiaire.
- Encourager les initiatives de collaboration avec d'autres stagiaires, lorsque pertinent.
- Discuter des idées et suggestions apportées par le stagiaire.
- Se mettre en retrait lorsque le stagiaire prend sa place au sein des équipes.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Entretient des relations harmonieuses et constructives avec l'enseignant clinique, les membres des équipes, les autres intervenants du milieu et les autres stagiaires.
- Prend sa place comme futur professionnel au sein des équipes : fait part de ses idées, s'affirme, met ses limites professionnelles.
- Respecte les limites professionnelles des membres des équipes, telles qu'établies dans ce milieu.
- Modifie ses comportements et ses actions rapidement pour s'ajuster aux réalités du travail interprofessionnel.
- Interagit de manière professionnelle, au moment opportun, dans un lieu approprié.
- Partage des tâches avec le personnel non-ergothérapeute, pour une efficacité optimale et une bonne utilisation des ressources.

DR2 Met en place l'ensemble du continuum relationnel thérapeutique

Explication

Le stagiaire établit, maintient et termine la relation thérapeutique avec le client (son représentant et ses proches). En complémentarité avec l'apprentissage DR3 qui porte sur les habiletés relationnelles, cet apprentissage évalue le développement des différentes étapes de la relation.

Responsabilités du stagiaire

- Je m'assure d'avoir l'information nécessaire sur la situation du client, avant de le contacter ou de contacter son représentant ou ses proches.
- J'élabore le plan de chaque rencontre et je prévois des alternatives.
- Je tiens compte des différences culturelles dans les relations.
- J'analyse les éléments qui favorisent ou entravent la relation thérapeutique.
- J'initie la discussion avec l'enseignant clinique à propos des difficultés rencontrées dans la relation avec le client; je peux aussi en faire état dans mon journal réflexif, surtout en début de stage ou lors d'une situation complexe.
- Je planifie la fin de la relation thérapeutique.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Valider avec le stagiaire la planification des rencontres ainsi que les alternatives, surtout en début de stage.
- Laisser le stagiaire observer différentes façons d'établir la relation avec des clients présentant un défi particulier.
- S'abstenir d'intervenir trop rapidement dans la relation du stagiaire avec son client.
- S'abstenir d'orienter trop rapidement la réflexion du stagiaire lorsqu'il réfléchit et analyse les éléments favorables ou les situations difficiles dans une relation thérapeutique.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Effectue correctement les différentes étapes de prise de contact auprès de toutes les personnes impliquées.
- Explique clairement son rôle de stagiaire en ergothérapie.
- Établit le climat de confiance nécessaire à toute relation thérapeutique, tout en maintenant une distance professionnelle.
- Maintient les éléments favorables à la relation thérapeutique.
- Analyse les situations difficiles, les inconforts et les éléments favorables dans la relation thérapeutique.
- Aide le client en proposant et mettant en œuvre des solutions à des situations difficiles.
- Informe et prépare les clients en prévision de son départ à la fin du stage ou lors du départ du client.

DR3 Utilise des habiletés de communication appropriées au contexte

Explication

Dans chacune de ses interactions, le stagiaire utilise et adapte de manière continue les techniques de communication verbales et non verbales afin qu'elles soient appropriées à la situation. Il adopte un mode relationnel approprié. Il raffine ses habiletés de communication pour tenir compte tant de l'aspect relationnel que de l'objectif précis de la rencontre.

Responsabilités du stagiaire

- Je valide auprès de l'enseignant clinique les attitudes et techniques de communication à privilégier avec le client (représentant et proches), lorsque la communication représente un défi.
- J'analyse mes réactions et comportements qui favorisent ou entravent la relation d'aide.
- J'initie la discussion avec l'enseignant clinique à propos de ses habiletés de communication ou j'en fais état dans mon journal réflexif (surtout en début de stage ou lors d'une situation complexe).

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Valider les attitudes et techniques de communication que le stagiaire prévoit utiliser, surtout en début de stage ou lorsque la relation avec un client présente un défi particulier.
- Offrir de la rétroaction au stagiaire en lien avec l'utilisation de l'attitude et des techniques de communication, surtout en début de stage ou lorsque la relation avec un client a présenté un défi particulier.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Apporte les changements nécessaires à l'environnement pour favoriser la communication.
- Adopte des techniques de communication adaptées à chaque situation.
- Utilise au moment opportun des techniques de communication avancées (négocier, confronter, recadrer, etc.).
- Justifie ses choix de techniques de communication et d'attitudes thérapeutiques.
- Démonstre des attitudes thérapeutiques (modes relationnels) adaptées à la situation.

Modes relationnels (Taylor, 2008) :

- Orienté vers la solution de problèmes;
- Instructeur;
- Encourageant;
- Empathique;
- Collaborateur;
- Défenseur.

P1 Discute de son évolution et de la qualité de ses apprentissages

Explication

À partir des outils mis à sa disposition, le stagiaire porte un regard critique sur son évolution et la qualité de ses apprentissages. Il détermine les éléments de sa pratique qu'il doit améliorer. Sa réflexion et ses pistes d'action portent sur l'évolution de son expertise en ergothérapie, de son professionnalisme et de ses habiletés relationnelles. Il se confirme de plus en plus dans son propre style de pratique.

Responsabilités du stagiaire

- J'utilise les moyens disponibles pour faire le point sur l'évolution de ma pratique en ergothérapie :
 - Journal réflexif;
 - Bilan hebdomadaire;
 - Autoévaluation mi-stage et fin de stage.
- J'initie la discussion afin de recevoir de la rétroaction de l'enseignant clinique et d'autres intervenants.
- J'explique mon raisonnement clinique en lien avec mon propre style de pratique, surtout en début de stage.
- Je prends conscience des situations où j'ai de la difficulté à mettre en pratique les améliorations souhaitées et je trouve des pistes de solution.
- Je remplis mon journal réflexif quotidiennement et partage mes réflexions avec l'enseignant clinique aux 3^e, 6^e, 9^e, 12^e semaines, au besoin et à la demande de l'enseignant clinique.
- Je planifie les moments de rétroaction et de bilan avec l'enseignant clinique.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Offrir de la rétroaction au stagiaire, surtout en début de stage (le stagiaire a la responsabilité d'initier la discussion afin de recevoir de la rétroaction).
- Effectuer le bilan hebdomadaire en collaboration avec le stagiaire.
- Discuter avec le stagiaire de l'autoévaluation à la mi-stage et à la fin de stage.
- Supporter le style de pratique propre au stagiaire, en validant son raisonnement clinique.
- Discuter du journal réflexif avec le stagiaire régulièrement et le consulter au besoin.
- Discuter du portfolio professionnel (exigence de l'OEQ) avec le stagiaire.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Prend l'initiative de planifier les moments de rétroaction.
- Démontre une ouverture face à la rétroaction de l'enseignement clinique; en discute de façon constructive.
- Fait preuve d'autocritique en utilisant les divers moyens à sa disposition.
- Propose des pistes de solutions en lien avec la qualité de ses apprentissages.
- Met en évidence et discute des éléments les plus significatifs en lien avec l'évolution et la qualité de ses apprentissages (ses principaux points forts et éléments à améliorer).
- Appuie ses décisions sur un raisonnement clinique bien articulé.

P2 Assume ses responsabilités

Explication

Le stagiaire agit comme un professionnel de la santé en devenir. Il est responsable d'offrir des services de qualité, adaptés à l'ensemble de sa clientèle. Il prend en charge ses apprentissages. Il saisit les opportunités qui se présentent à lui. Il apporte rapidement les changements dans ses actions. La qualité du français* dans tous les écrits effectués par le stagiaire est évaluée dans cet apprentissage.

Responsabilités du stagiaire

- J'arrive très bien préparé à mon stage (formations pré-stage à l'Université, lecture des documents, connaissance du milieu, etc.).
- Je pose les actions que j'ai prévues dans mon bilan hebdomadaire.
- Je prends conscience des situations où j'ai de la difficulté à mettre en pratique les pistes de solution et je trouve de nouvelles stratégies.
- J'analyse les répercussions entraînées par les changements que j'ai apportés dans mes actions.
- Je prends tous les moyens nécessaires pour présenter des écrits exempts de fautes et rédigés dans un français* de qualité.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Fournir de la documentation concernant les règles, les habitudes ainsi que les ressources du milieu.
- Porter à l'attention du stagiaire les éléments à améliorer qu'il n'aurait pas identifiés, surtout en début de stage.
- Valider les moyens d'amélioration envisagés par le stagiaire.
- Informer le stagiaire.
 - Dès qu'il s'écarte des règles et ententes établies;
 - Lorsqu'il n'assume pas ses responsabilités;
 - S'il présente des lacunes en français*.
- Informer le stagiaire et les responsables universitaires des stages dès qu'un doute s'installe quant à la réussite du stage par le stagiaire.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Adopte une attitude professionnelle en tout temps (langage, respect, posture, tenue vestimentaire, etc.).
- Intègre et respecte les règles et habitudes du milieu (horaire, absence, réservation de salles, etc.).
- Agit en tenant compte des limites du champ d'action professionnel de l'ergothérapie dans ce milieu.
- Apporte rapidement des changements dans ses actions en fonction de son autoévaluation et de la rétroaction reçue.
- Rédige tous les documents dans un français* de qualité.
- N'utilise que les abréviations acceptées dans le milieu.

* Si le stage se déroule en anglais, il sera évidemment question de la qualité de l'anglais.

P3 Réalise l'ensemble des tâches attendues dans les délais requis en conformité avec les exigences du milieu

Explication

Le rythme de travail du stagiaire s'approche de celui des ergothérapeutes de ce milieu. Il réalise environ 60 % de la charge de travail globale (clinique et non-clinique) de l'ergothérapeute à la mi-stage et environ 80 % durant la deuxième partie du stage. Il se donne les moyens nécessaires pour répondre aux exigences du milieu. On observe une progression constante dans son implication et dans sa productivité.

Responsabilités du stagiaire

- Je mets en place des moyens de gestion du temps et d'organisation du travail pour respecter les échéanciers (agenda, horaire, listes de choses à faire, calendrier, etc.).
- Je m'informe auprès de l'enseignant clinique de la quantité de travail à produire et du nombre de clients attendus dans ma charge de travail.
- Je m'informe auprès de l'enseignant clinique des délais de production des différents documents, incluant les rapports.
- Je m'informe des règles de priorisation des interventions et des urgences.
- J'effectue une planification journalière et hebdomadaire, selon les habitudes du milieu, que je fais valider par l'enseignant clinique, surtout en début de stage.
- J'assume graduellement 80 % de la charge clinique et non-clinique d'un ergothérapeute durant la deuxième partie du stage.
- Je suis en mesure de justifier adéquatement le report ou l'annulation des interventions planifiées, en lien avec mes priorités.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Inviter le stagiaire à participer avec vous, dans un premier temps, à la planification et la réorganisation des interventions, en fonction des imprévus journaliers; par la suite, le laisser réaliser sa planification et sa réorganisation du temps.
- Valider la planification du temps du stagiaire, surtout en début de stage.
- Informer le stagiaire de la quantité de travail à produire, du nombre de clients attendus dans sa charge de travail ainsi que des délais de production des différents documents.
- Informer le stagiaire des règles de priorisation des interventions et des urgences.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Rédige le nombre de documents attendus.
- Gère efficacement son temps et son horaire pour respecter le rythme des interventions planifiées et les dates de remise des différents documents qu'il a à produire.
- Démontre une progression constante de sa productivité.
- Gère efficacement les priorités, les imprévus et les urgences.
- Réalise 80 % de la charge de travail de l'enseignant clinique durant la seconde moitié du stage, et ce, durant les heures de stage (semaine de 37,5 heures pour le stagiaire).
- Termine les tâches amorcées et remet à l'enseignant clinique tous les documents exigés par l'Université et par le milieu avant son départ.

P4 Participe à la prévention des incidents/accidents et à la gestion du risque dans l'ensemble de sa pratique

Explication

Le stagiaire identifie les risques pour lui-même, pour l'ensemble de la clientèle desservie dans ce milieu de stage ainsi que pour les autres intervenants. Il agit adéquatement dans les situations pouvant porter préjudice à son intégrité physique et morale, celle des clients et des autres personnes présentes partout où le stagiaire intervient. Il se comporte de manière à prévenir et à éviter la récurrence des événements indésirables (accidents, incidents) : prévention des chutes, prévention des infections, application des PDSB, prévention de la violence, prévention du suicide, etc. Il collabore à la promotion de la sécurité et la santé dans ses interactions, lorsqu'approprié.

Responsabilités du stagiaire

- Je prends connaissance des ressources relatives à la sécurité, à l'hygiène et aux précautions universelles (documents, site Web de l'établissement, politiques et procédures, personne-ressource spécialisée, autres) de même que du code d'éthique de l'établissement.
- Je pose des questions sur les mesures concrètes de sécurité ou d'hygiène à prendre.
- Je déclare à la personne désignée tout accident ou incident que j'ai constaté, le plus tôt possible après cette constatation, tel que le dictent les politiques du milieu.
- J'élabore un processus décisionnel éthique pour toute décision pouvant porter atteinte à l'intégrité d'un client.
- J'informe les responsables des stages à l'Université si je suis victime d'un accident/incident.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Informer le stagiaire des ressources à sa disposition relatives à la sécurité, à l'hygiène, aux précautions universelles et au code d'éthique de l'établissement (documents, site Web de l'établissement, politiques et procédures, personne-ressource spécialisée...).
- Discuter avec le stagiaire de l'application concrète des mesures de sécurité et précautions universelles.
- Intervenir rapidement auprès du stagiaire s'il présente un comportement non sécuritaire ou non respectueux.
- Informer le stagiaire de son obligation légale de déclarer tout incident ou accident qu'il constate, en l'aidant à remplir le formulaire prévu à cet effet.
- Guider l'étudiant dans son processus décisionnel éthique.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Respecte les politiques et les procédures et applique les règlements en vigueur au sein de l'établissement.
- Identifie rapidement des facteurs de risque pouvant causer la survenue d'un événement indésirable (lié au client, à son environnement et à lui-même).
- Informe et responsabilise le client en lien avec les mesures de sécurité qui doivent être prises.
- Agit de manière à prévenir et à éviter la récurrence des événements indésirables (situation à risque, incident ou accident) tout en collaborant à la promotion de la sécurité.
- Déclare tout incident ou accident à l'aide du formulaire prévu à cet effet dans le milieu de stage.

P5 Intègre à sa pratique une compréhension des lois, règlements, orientations des organismes régulateurs qui régissent l'exercice de l'ergothérapie, dans ce milieu

Explication

Le stagiaire cherche à acquérir et à raffiner sa compréhension des balises pertinentes à l'exercice de l'ergothérapie dans ce milieu.

- Le programme ou le service qui accueille le stagiaire a ses habitudes et ses règles de fonctionnement (explicites et implicites; écrites ou orales);
- L'établissement a une mission, des valeurs, un code d'éthique, une description de ses programmes, services et engagements, un fonctionnement d'équipe;
- L'exercice de l'ergothérapie au Québec est règlementé par l'OEQ (code de déontologie, règlements, obligations);
- La pratique des intervenants est encadrée par des lois SSSS (LSSS, LAA, LSST, etc.) et les règlements qui en découlent.

Au-delà de la connaissance des lois et des règlements, le stagiaire doit intégrer ces balises à sa pratique. Il amorce la discussion avec l'enseignant clinique afin d'enrichir leur compréhension commune de ces balises (ex. : les actes réservés) et leur application dans la pratique quotidienne.

Responsabilités du stagiaire

- Je fais les démarches pour obtenir ou avoir accès à l'ensemble des documents qui balisent l'exercice de l'ergothérapie dans ce milieu.
- J'amorce les discussions traitant des aspects légaux de la pratique avec l'enseignant clinique et les différents intervenants.
- J'identifie les actes réservés partagés et les actes réservés à d'autres professionnels, applicables dans le milieu; j'intègre ma compréhension de ces balises dans mon offre de services à la clientèle.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Informer le stagiaire de l'existence de documents de référence balisant l'exercice de l'ergothérapie dans ce milieu.
- Discuter des liens que le stagiaire fait entre les documents lus et les actions qu'il pose.
- Informer le stagiaire de la disponibilité des personnes-ressources qui peuvent l'aider à préciser sa compréhension et son interprétation des divers documents et l'encourager à les consulter.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Prend l'initiative de demander les documents pertinents, les consulte et amorce des discussions en lien avec ce qui encadre l'exercice de l'ergothérapie dans ce milieu.
- Se comporte en tenant compte des règles qui encadrent l'exercice de l'ergothérapie (et la collaboration interprofessionnelle) dans ce milieu de stage. L'applique dans sa pratique.
- Respecte en tout temps les règles de confidentialité.
- Applique les nouvelles connaissances lorsque pertinent.
- Exerce toute activité sous la supervision directe, indirecte ou à distance de l'enseignant clinique, d'un autre ergothérapeute ou d'un autre professionnel (dans le contexte particulier d'un stage supervisé à distance).

ER1 Planifie un groupe d'échange de connaissances et une présentation orale dans le cadre d'une activité de type « club de lecture »

Explication

Un club de lecture est un moment d'échange sous la forme d'une discussion entre des personnes partageant un intérêt commun, à propos d'un ou plusieurs articles scientifiques lus et analysés. La discussion, élément central dans l'activité, permet de faire ressortir toutes les forces et les lacunes des publications ainsi passées en revue à travers les différentes grilles d'analyse des participants.

Jusqu'ici le stagiaire a eu à faire l'analyse critique d'articles scientifiques dans les cours « Épidémiologie et élément de recherche » et « Recherche clinique ». Dans le cadre d'une activité de type « club de lecture », il aura à animer une discussion entre professionnels portant sur l'analyse d'un article scientifique identifié à partir des besoins, intérêts ou préoccupations des professionnels du milieu de stage. Ce faisant, il contribue au développement des connaissances en ergothérapie ou dans le champ de l'adaptation-réadaptation. Il se développe comme un ergothérapeute capable de poser un regard critique sur l'état des connaissances et de cibler des questions exigeant un approfondissement par la recherche. Il devient un professionnel de la santé qui participe à la recherche de données probantes et à la diffusion des résultats de recherche.

Dès la signature du contrat d'apprentissage du présent stage, le stagiaire prévoit à l'horaire deux rencontres qui sont des étapes essentielles à la tenue de l'activité de type « du club de lecture ». Les détails de ces deux rencontres sont donnés aux apprentissages ER2 et ER3. La planification de ces deux rencontres est sous la responsabilité du stagiaire.

Responsabilités du stagiaire

- Je donne des explications précises et claires sur les deux rencontres à effectuer durant mon stage, dès la discussion du contrat d'apprentissage.
- Je réponds aux questions de l'enseignant clinique ou des autres personnes impliquées dans le club de lecture.
- Je m'informe de la disponibilité des ressources dont j'aurai besoin.
- Je consulte les personnes concernées, je décide du moment (semaines 4 à 7 et semaines 9 ou 10) et du lieu de ces rencontres (conjointement avec l'enseignant clinique).

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Se rendre disponible pour soutenir le stagiaire lors de sa préparation.
- Orienter le stagiaire vers les ressources nécessaires à la réalisation de ses présentations (ce n'est pas le rôle de l'enseignant clinique de faire les démarches).
- Discuter avec le stagiaire des liens entre le contexte du milieu et le sujet de recherche, au besoin.
- Lire l'article choisi et apporter son analyse lors du groupe de discussion.
- Prévoir les deux rencontres à son horaire.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Fait la promotion de ses deux rencontres auprès des personnes concernées.
- Favorise la présence des personnes clefs à chaque rencontre.
- Utilise judicieusement les ressources du milieu pour préparer les deux rencontres.
- Prépare la salle et le matériel dont il a besoin.
- Adapte sa présentation en fonction du matériel et de l'espace disponibles dans le milieu de stage.

ER2 Anime un groupe d'échange de connaissances, dans le cadre d'une activité de type « club de lecture »

Explication

Cet apprentissage est réalisé en deux temps : premièrement, le stagiaire consulte l'auditoire choisi dans le but d'identifier un sujet d'intérêt sur lequel portera la recherche d'articles scientifiques; dans un deuxième temps, le stagiaire anime une discussion entre les membres de l'auditoire, portant sur l'analyse de l'article choisi en commençant par une présentation de l'article et de sa propre analyse critique. **Le stagiaire est responsable de cette démarche qu'il doit lui-même initier et réaliser puisqu'il s'agit d'une activité d'apprentissage autonome (AAA).**

La première rencontre se tiendra entre la 4^e et la 7^e semaine de stage doit être d'une durée de 30 minutes. Elle s'adresse au groupe d'ergothérapeutes présents dans le milieu de stage (programme, unité, service).

La deuxième rencontre se tiendra durant la 9^e ou 10^e semaine du stage. Elle doit être d'une durée de 20 minutes sur les 40 minutes prévues pour l'ensemble de l'activité et s'adresse à toutes personnes intéressées de près ou de loin au sujet choisi. La présence de professionnels d'autres disciplines pourrait enrichir la discussion.

Voir l'explication de l'AAA à la fin de ce document (annexe 2).

Responsabilités du stagiaire

- Je suis les directives inscrites sur le document décrivant cette activité.
- Je contacte les responsables universitaires des stages si j'ai besoin de clarification.
- Je révise et je décide de la façon dont j'animerai le groupe d'échange de connaissances.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Orienter le stagiaire vers les ressources qui pourraient faciliter l'animation de cette rencontre.
- Assister aux rencontres.
- Lire l'article choisi et apporter son analyse lors du groupe de discussion.
- Donner de la rétroaction sur la qualité de l'animation et la capacité de vulgarisation des données probantes.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Explique clairement le fonctionnement du club de lecture.
- Adapte sa présentation et son vocabulaire à l'auditoire.
- Suscite la discussion.
- Donne le droit de parole pour permettre à chaque participant de s'exprimer.
- Tient compte des opinions exprimées; demande des éclaircissements, au besoin.
- Respecte le temps alloué.
- Remet à l'enseignant clinique une synthèse écrite de la discussion sur l'article choisi.
- Anime les périodes de discussion avec dynamisme.

ER3 Fait une présentation orale critique d'un article dans le cadre d'une activité de type « club de lecture »

Explication

Lors de l'animation de la deuxième rencontre, le stagiaire doit faire la présentation de l'article choisi et de son analyse critique au groupe participant au club de lecture. Cette présentation se tiendra à la 9^e ou 10^e semaine de stage, devra durer 20 minutes sur les 40 minutes prévues pour l'ensemble de l'activité et s'adresser à toutes personnes intéressées de près ou de loin par le sujet choisi. Il est essentiel que le stagiaire respecte ce cadre.

Voir l'explication de l'activité à la fin de ce document (annexe 2).

Responsabilités du stagiaire

- Je suis les directives inscrites sur le document décrivant cette activité.
- Je contacte les responsables universitaires des stages si j'ai besoin de clarification.
- Je prépare ma présentation orale et mon support visuel.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Orienter le stagiaire vers les ressources qui pourrait faciliter cette présentation orale.
- Assister à la présentation orale du stagiaire.
- Lire l'article choisi et apporter son analyse lors du groupe de discussion.
- Donner de la rétroaction sur la qualité de l'animation et la capacité de vulgarisation des données probantes.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Communique clairement son analyse critique d'un article scientifique.
- Présente le contenu à l'aide d'un support visuel attrayant et facilitant la compréhension.
- Adapte sa présentation et son vocabulaire à l'auditoire.
- Tient compte des opinions exprimées lors des groupes d'échange des connaissances.
- Respecte le temps alloué.
- Remet à l'enseignant clinique une copie papier et une copie électronique de sa présentation « Power Point ».

G 1 Fait la promotion de l'ergothérapie

Explication

Le stagiaire a une représentation claire de ce qu'est la profession d'ergothérapeute et il est en mesure de l'expliquer à divers publics, au sein de différentes organisations, avec des moyens variés et adaptés aux contextes. Il décrit la spécificité de l'ergothérapie auprès des autres professionnels tout en reconnaissant l'apport de ceux-ci. L'ampleur et la portée des activités de promotion de l'ergothérapie varient. Dans la plupart des situations de stage, le stagiaire fera cette promotion à petite échelle, simplement dans les rencontres quotidiennes avec les clients, les proches, les autres intervenants, les membres de l'équipe, les partenaires externes. Dans d'autres situations de stage, il planifiera et réalisera, seul ou en équipe, des activités promotionnelles de plus grande envergure (kiosque dans le cadre de la semaine de l'ergothérapie, dépliant explicatif des services offerts en ergothérapie, etc.).

Responsabilités du stagiaire

- Je suis attentif à toutes les occasions où les ergothérapeutes décrivent leur profession et leur apport spécifique; j'observe comment ils le font.
- Je développe mes propres façons de décrire le rôle de l'ergothérapeute aux divers interlocuteurs rencontrés durant mon stage.
- Je saisis les opportunités d'initier et de collaborer à des activités de promotion de l'ergothérapie.
- Je fais valider mes décisions par rapport à mon implication dans les activités promotionnelles de plus grande envergure par l'enseignant clinique.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Attirer l'attention du stagiaire sur des façons de présenter la profession et de l'expliquer, en utilisant un vocabulaire et des moyens adaptés à la situation.
- Laisser le stagiaire saisir les opportunités où il pourra initier ou collaborer à des activités de promotion de la profession.
- Inviter le stagiaire à s'impliquer dans des activités de promotion de l'ergothérapie.
- Valider les objectifs à atteindre et les décisions du stagiaire quand il entreprend une activité de plus grande envergure.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Reconnaît les situations où il est important de préciser la valeur et l'apport de l'ergothérapie.
- Propose, initie ou participe à des activités visant une meilleure reconnaissance de l'ergothérapie dans le milieu de stage.
- Utilise des stratégies efficaces (contenu et moyens) pour faire connaître la profession.
- Livre son message (oral ou écrit) avec clarté et conviction.
- Cible, en collaboration avec l'enseignant clinique, les objectifs à atteindre lors des activités de promotion (s'il s'agit d'une activité ayant une plus grande envergure).

G2 Adopte un rôle autre que celui de clinicien

Explication

Dans tout milieu de pratique, l'ergothérapeute assume un rôle prédominant et des rôles complémentaires. Par exemple, un ergothérapeute qui travaille comme clinicien peut collaborer à l'élaboration d'un nouveau programme, participer à un projet de développement communautaire, faire de l'enseignement clinique ou encore élaborer un document destiné à l'enseignement à sa clientèle. Un ergothérapeute qui travaille comme gestionnaire peut également participer à un projet, à l'évaluation d'un programme ou siéger sur un comité de gestion des risques (voir les exemples en annexe 1).

Le stagiaire s'impliquera dans une activité ponctuelle ou assumera un rôle qui s'étend sur plusieurs semaines du stage. Il peut s'agir d'une nouvelle activité ou d'un nouveau rôle :

- Identifié par le stagiaire dans ce milieu;
- Identifié par les ergothérapeutes, mais pour lequel ils ne disposent pas suffisamment de temps;
- Dans lequel les ergothérapeutes n'ont jamais impliqué un stagiaire.

Puisque le stagiaire est présent plus longtemps dans le milieu et qu'il devient plus autonome, son implication dans la vie professionnelle de l'établissement doit être plus significative.

Responsabilités du stagiaire

- J'identifie des rôles potentiels autres que cliniques pouvant être assumés par des ergothérapeutes.
- Je propose des activités que je pourrais réaliser ou un rôle que je pourrais assumer; j'en discute avec l'enseignant clinique.
- J'ajuste ma charge de travail de façon à inclure les activités associées aux rôles complémentaires.

Responsabilités de l'enseignant clinique

- Présenter quelques possibilités d'activités ou de rôles complémentaires que le stagiaire pourrait assumer.
- Rester ouvert aux propositions d'activités et de rôles présentées par le stagiaire.
- Valider avec le stagiaire le rôle complémentaire que celui-ci prévoit assumer.
- Valider la charge de travail en concertation avec le stagiaire en tenant compte du temps clinique et du temps requis pour assumer ces activités ou rôles complémentaires.

Portrait type du stagiaire de ce niveau

Le stagiaire :

- Évalue le réalisme et la pertinence de l'activité avant sa réalisation.
- Réalise une activité autre que clinique qui répond aux besoins et aux attentes du milieu.
- Assume les diverses tâches reliées au rôle.
- Collabore avec les intervenants concernés pour la réalisation de l'activité.
- Fait un bilan (oral ou écrit) de son expérience non clinique, à l'enseignant clinique.

ANNEXE 1

Exemples d'activités effectuées dans le cadre de rôles autres que cliniques

(Enseignement / Recherche / Administration / Développement communautaire / Développement de la pratique)

Enseignement clinique à des stagiaires de première année en ergothérapie (Stage d'Introduction)
Enseignement à d'autres stagiaires ou à d'autres professionnels
Participation à un projet / comité / activité en cours ou en élaboration / groupe de travail
Activités de promotion de la santé
Collaboration à la gestion de cas
Collaboration à la gestion de programme
Collaboration à la coordination d'équipe
Réalisation d'un projet de stage
Coordination de projet ou d'évènement
Développement d'un protocole, d'une procédure
Participation à un comité de pairs
Participation / observation au Conseil multidisciplinaire
Participation active à un regroupement d'ergothérapeutes (de façon autonome ou avec l'enseignant clinique)
Rôle d'intervenant pivot, d'intervenant de liaison
Évaluation de la qualité, d'un service, d'une gamme de services ou d'un programme (utilisation des outils du cours de « Gestion de programme »)
Présentation d'évaluations, de modalités d'intervention ou d'outils nouveaux et appropriés aux besoins du milieu
Et plusieurs autres.

ANNEXE 2

Activité d'apprentissage autonome : groupe d'échange de connaissances de type « club de lecture » Animation d'une consultation préalable

Brève description de l'activité	Présentez à l'auditoire en quoi correspond l'exercice du « club de lecture » auquel vous vous prêterez. Présentez comment vous planifiez réaliser le club de lecture et quelle sera leur contribution. Recueillez l'opinion des participants quant aux sujets d'intérêt pour orienter vos recherches d'articles. Discutez des possibilités et des limites de l'exercice. Priorisez un, deux ou trois sujets avec l'auditoire, de manière à augmenter vos chances de trouver des articles. Cherchez des articles selon le sujet et sélectionnez trois (3) articles pertinents. Une semaine plus tard, remettez les 3 articles parmi aux cliniciens qui devront en choisir un en particulier. Vous devez vous assurer qu'ils en feront la lecture.
Auditoire	Groupe d'ergothérapeutes du milieu de stage (du programme, de l'unité, du service). Le nombre est à déterminer selon la structure en place, les intérêts, la clientèle, le type d'intervention ou tout autre paramètre discuté avec l'enseignant clinique.
Moment	Entre la 4 ^e et la 7 ^e semaine du stage.
Temps alloué	Environ 30 minutes.
Forme et contenu	1. Présentation de la démarche (5 minutes). 2. Animation d'une discussion sur les sujets d'intérêts (25 minutes).
Ressources pour le stagiaire	Pour la démarche de recherche d'articles scientifiques : les cours « Épidémiologie » et « Recherche clinique ».
Planification requise par le stagiaire	Prévoir cette rencontre à l'horaire. Identifier, recruter et inviter les participants à l'avance. Réserver le local et le matériel nécessaire.
Participation de l'enseignant clinique	Se rendre disponible pour soutenir le stagiaire lors de sa préparation et aider à identifier l'auditoire. Discuter avec le stagiaire des liens entre le contexte du milieu et le sujet de recherche, au besoin. Orienter le stagiaire vers les ressources lui permettant de planifier et d'animer ce groupe. Participer au groupe d'échange de connaissances.
Évaluation de cette activité	ER1 Planifie un groupe d'échange de connaissances et une présentation orale dans le cadre d'une activité de type club de lecture. ER 2 Anime un groupe d'échange de connaissances dans le cadre d'une activité de type club de lecture.

**Activité d'apprentissage autonome : groupe d'échange de connaissances de type « club de lecture »
Présentation orale critique d'un article scientifique et animation d'une discussion**

Brève description de l'activité	Préparez une analyse critique de l'article sélectionné par les ergothérapeutes du milieu clinique. Réalisez la présentation orale critique de l'article sélectionné. Respectez le temps de présentation prévu soit 20 minutes (même durée qu'une présentation dans un congrès). Animez une discussion portant sur l'analyse de l'article présenté.
Auditoire	Toutes les personnes intéressées de près ou de loin par le sujet discuté (enseignant clinique, autres ergothérapeutes, autres intervenants, chef de programme, gestionnaires, etc.). Si pertinent, des ergothérapeutes d'autres milieux cliniques, intéressés par le sujet, peuvent d'intégrer à l'auditoire.
Moment	Durant la 9 ^e ou la 10 ^e semaine du stage.
Temps alloué	40 minutes (20 minutes de présentation; 20 minutes d'échange/discussion).
Forme et contenu	Présentation orale, supportée visuellement par quelques pages PowerPoint, visant à transmettre clairement le contenu d'un l'article ainsi qu'à identifier ses principales forces et limites (analyse critique).
Ressources pour le stagiaire	Pour l'évaluation critique et la présentation critique d'un article : les cours « Épidémiologie et éléments de recherche » et « Recherche clinique ».
Planification requise par le stagiaire	Prévoir cette rencontre à l'horaire. Diffuser l'invitation à toute l'équipe du milieu de stage; s'assurer de la présence des personnes les plus concernées par le sujet de l'article. Diffuser l'article, inviter les participants à en faire une lecture critique avant la rencontre. Réserver le local et le matériel nécessaire.
Participation de l'enseignant clinique	Orienter le stagiaire vers les ressources lui permettant de planifier cette rencontre. Lire l'article choisi et apporter son analyse lors du groupe de discussion. Assister et participer à cette présentation.
Documents que le stagiaire doit laisser dans le milieu de stage	Une copie papier ou électronique de sa présentation « PowerPoint ».
Évaluation de cette activité	ER1 Planifie un groupe d'échange de connaissances et une présentation orale dans le cadre d'une activité de type club de lecture. ER 2 Anime un groupe d'échange de connaissances dans le cadre d'une activité de type club de lecture. ER3 Fait une présentation orale critique d'un article dans le cadre d'une activité de type club de lecture.

